



Ébéniste (sfpm)

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'apprentissage

Durée: 3 ans

stage obligatoire

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Vous devez avoir :
atteint l'âge de 15 ans;
fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

Apprentissage jeunes

Description

L'ébéniste est un artisan qui fabrique, reproduit ou restaure des meubles et d'autres objets en bois. Il connaît et choisit ses matériaux, fabrique le meuble, s'occupe des finitions et le propose à sa clientèle. De nombreuses techniques et spécialisation sont propres au métier d'ébéniste : la culpture sur bois, la marqueterie, la fabrication d'orgues,...

Débouchés

Ouvrier ébéniste dans une entreprise artisanale ou manufacturière, un organisme culturel ou lié au patrimoine, une institution publique, une collectivité,...

> Je
m'inscris
à la
formation

Qualités

Avoir le sens de la clientèle et s'adapter aux demandes du client
Avoir une bonne condition physique (manipulations de charges)
Être précis et habile (utilisation d'outils tranchants)
Respecter les règles de sécurité et d'hygiène

Détails sur la formation

Organisation de la formation :

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Organisation

Durée : 3 années.

Horaire : les cours sont organisés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : cette formation répond à l'obligation scolaire et peut commencer à tout moment de l'année.

Pratique en entreprise via un contrat d'alternance : vous devez trouver un patron formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance. Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise et s'assure du respect de la réglementation. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement de l'apprenti(e) au sein de l'entreprise qui l'a accueilli(e).

Si les cours de connaissances professionnelles de ce métier ne sont pas organisés, l'apprenant suivra des cours connexes.

Programme de cours :

Cours professionnels :

1ère apprentissage

Technologie (32h)

Styles (16h)

Sécurité et hygiène (4h)

Matières premières (20h)

Equipement (12h)

Dessin technique (48h)

Pratique démonstrative (48h)

2ème apprentissage

Pratique démonstrative (30h)

Dessin technique (30h)

Technologie (18h)

Informatique (6h)

Styles (12h)

Sécurité et hygiène (4h)

Matières premières (12h)

Equipement (8h)

3ème apprentissage

Matières premières (8h)

Equipement (8h)

Technologie (18h)

Informatique (10h)

Dessin technique (30h)

Pratique démonstrative (30h)

Styles (12h)

Sécurité et hygiène (4h)

Cours de connaissance générale : français, mathématique, commerce, droit, monde contemporain

A terme, je serai capable de... :

Fabriquer, reproduire ou réparer des meubles et accessoires en bois ou en panneaux dérivés du bois
Effectuer les diverses étapes de fabrication du meuble : étude et traçage des plans, débitage du bois, assemblage, montage et finitions
Travailler sur des meubles de style contemporains, à l'unité ou en série limitée